

Yves VEYRIER

Secrétariat général

yveyrier@force-ouvriere.fr

01.40.52.86.01

Paris, le 1^{er} avril 2019

Monsieur Edouard PHILIPPE

Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Réf. : YV/PP/NS

Monsieur le Premier Ministre,

Dans le cadre de la réforme systémique de la retraite voulue par le gouvernement, le Président de la République a nommé un Haut-Commissaire en la personne de M. Jean Paul DELEVOYE.

Depuis début 2018, le Haut-Commissaire et son équipe conduisent la concertation à travers des réunions bilatérales avec les organisations syndicales et patronales.

Dès la première réunion, notre organisation a fait connaître qu'elle entendait défendre la retraite par répartition garante de la solidarité intergénérationnelle telle que fondée sur le régime général et les régimes complémentaires, les régimes particuliers existants, le code des pensions civiles et militaires de retraites.

C'est pourquoi FO s'est exprimée, dès l'origine, opposée à un régime universel par points remettant en cause les régimes particuliers, le calcul des droits à pensions sur les annuités et les meilleures années de la carrière, et ouvrant la porte à un régime à minima et à la capitalisation individuelle pour celles et ceux qui en auront les moyens.

FO a aussi indiqué qu'elle s'opposait à toute tentative du gouvernement de reculer encore l'âge de départ à la retraite que ce soit par report de l'âge légal ou allongement de la durée d'activité.

Une première réunion multilatérale a été organisée le 10 octobre, sous la présidence de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Le cadre des rencontres et discussions mis en place par le Haut-Commissaire a permis des échanges directs et sincères de part et d'autre. L'ensemble des participants a tenu à souligner la transparence qui régnait dans les réunions.

Ce même 10 octobre, l'ensemble des participants avait reçu confirmation que la borne d'âge fixée à 62 ans ne serait pas remise en cause.

Or, depuis maintenant une vingtaine de jours, des déclarations du gouvernement laissent à penser que le projet de revenir sur la borne d'âge ou le nombre de trimestres requis est à l'ordre du jour, sans que cela n'ait jamais été abordé dans le cadre des rencontres avec le Haut-Commissaire.

Vous comprendrez que cela nous conduise à nous interroger sur le sens et l'objectif de la concertation, dont nous avons déjà fait remarquer, au Président de la République le 10 décembre dernier, que le terme même était désormais connoté négativement, faute de prise en compte effective des analyses et positions syndicales.

En l'absence de clarification et de communication du projet du gouvernement, tenant compte de nos analyses, positions et revendications concernant la préservation des droits à la retraite, nous verrions donc en situation de mettre fin à notre participation à ladite « concertation », qui pourrait prêter à confusion quant à son objet et à notre rôle.

Nous vous prions de croire Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Yves VEYRIER
Secrétaire général